



DIRCOFI NORD

Comité Technique Local

jeudi 1^{er} octobre 2020

Madame la Présidente,

Rappelez-vous, de ce que disaient les élu.e.s Cgt des conséquences, tant sur les conditions de vie au travail des agents, que sur l'impact négatif sur les résultats du contrôle fiscal, de toutes les réformes engagées depuis plusieurs années. Du lancement des opérations de fusions à la mise en place du contrat d'objectifs et de moyens en passant par la mise en place des lignes directrices à la DGFIP, qui rappelez-vous, devaient donner du sens à ce que nous entreprenions, à rendre plus lisible la marche que nous suivions, ou encore confier la programmation à l'intelligence artificielle, ou offrir une loi permissive aux entreprises, la loi ESSOC, sensée apaiser le contrôle fiscal et ainsi booster ses résultats. Les élu.e.s Cgt vous disaient que notre maison allait finir par se brûler les ailes. Que les résultats annoncés ne seraient pas meilleurs après mais pire.

Après les nombreux rapports de la cours des comptes, c'est le Sénat qui nous donne raison.

Comme vous le savez, sa commission des finances du Sénat s'est penchée sur les résultats du contrôle fiscal. Dans son rapport, elle analyse la situation au regard du satisfecit affiché par le gouvernement pour 2019. Un rapport certes politiquement correct mais qui n'en pointe pas moins une évolution révélatrice des effets de l'orientation du schéma stratégique de la Direction Générale des Finances Publiques. L'analyse de ce rapport sénatorial, peut se résumer en une phrase ou un titre : « *Lutte contre la fraude : le fisc de moins en moins efficace* ».

»

A croire que la commission des finances du Sénat s'est appuyée sur les nombreux écrits de la Cgt Finances et de la Cgt Finances Publiques tant notre organisation syndicale dénonce, depuis des années, l'absence de sanctuarisation du contrôle fiscal. Malheureusement, même si cette analyse vient corroborer notre propre constat, cela n'en est

pas plus satisfaisant pour autant.

Mais que dit le rapport sénatorial.

En guise de préambule, la première partie du rapport relève d'une part que si les résultats de 2019 paraissent satisfaisants, ils n'ocultent pas la baisse intervenue sur plusieurs années et qu'en conséquence, ils ne mettent pas fin aux interrogations sur les moyens consacrés. La commission s'interroge ensuite sur la pertinence des chiffres du ministère qu'il convient de « prendre avec la plus grande précaution... », notamment du fait d'un manque d'information dont dispose la Haute Assemblée, ce qui est susceptible d'en altérer la réflexion. Bref en langage courant cela signifie que le rapporteur constate que les chiffres du ministre disent un peu ce que le gouvernement veut et qu'en plus ils ne disposent pas des éléments de comparaison nécessaires à une analyse sincère.

C'est tout le problème de notre administration qui est là pointé et dont les sénateurs relèvent les limites.

Ainsi, ils estiment qu'il y a une absence d'évaluation de la fraude fiscale et un problème méthodologique qui ne permet pas de disposer d'une grille d'analyse fiable.

Ils s'accordent également à dire que « *l'appréciation du volume et des moyens alloués au contrôle fiscal est, elle aussi, très difficile* ». Cette situation est d'autant plus regrettable que, selon les sénateurs, l'administration dispose aujourd'hui d'un niveau inédit d'informations grâce auxquelles les nouvelles techniques d'analyse des données, dont dispose la DGFIP, devraient contribuer.

Compte tenu de ces moyens nouveaux et du « *niveau des investissements informatiques réalisés par la DGFIP* », la commission estime que les résultats donnés du contrôle fiscal sont décevants.

En gros, la critique porte bien évidemment sur le schéma directeur et relève avec pertinence que cela coïncide avec une chute constante des effectifs. Dernière en date, l'annonce faite récemment de la suppression, pour 2021, de 2163 ETP. Une conséquence, pour reprendre l'explication gouvernementale, des réformes qui ont été engagées, notamment au sein de la direction générale des finances publiques (DGFIP).

De fait la commission sénatoriale conclut, à juste titre, qu'« opposer schématiquement nouvelles technologies et ressources humaines ne pourra que nuire aux résultats du contrôle fiscal... ».

Inutile de dire, Madame la Présidente, que la Cgt, et pas que autour de cette table, partage cette analyse mainte fois exprimée, depuis fort longtemps, à chaque directeur qui a eu en charge la DIRCOFI Nord et qui voulait l'entendre.

Concernant l'organisation de ce comité technique que l'on peut résumer par : « Dialogue social à la DIRCOFI Nord : « Pas de temps à perdre ! », la section Cgt remarque que la direction n'a apparemment pas de temps à perdre à analyser les documents de tous les points inscrits à l'ordre du jour. Malgré notre insistance pour obtenir les documents du point II « Présentation des résultats de l'audit relatif aux affaires conformes et aux affaires

à faible rendement », la réponse fut claire : « circuler y a rien à voir ». Madame la Présidente, le comité technique local est le lieu, où le dialogue social doit pouvoir se tenir en toute équité et transparence. Tous les sujets doivent pouvoir être préalablement préparés par les représentants élus des personnels sur la base d'informations claires et actualisées. Comment peut-on sérieusement échanger sur un point inscrit à l'ODJ sans documents ni informations. Madame la Présidente, vous êtes la garante du respect des règles de fonctionnements de ce CTL. Aussi, les élu.e.s Cgt souhaitent qu'à l'avenir, tout soit fait pour que les sujets inscrits à l'ordre du jour, notamment métiers et organisations, soient accompagnés de documents permettant leur analyse préalable.

Madame la Présidente, nous tenons à vous alerter sur la situation des agents des 3 brigades de Rouen. En effet, depuis début septembre, l'absence de la secrétaire des brigades nécessite une réorganisation des services et conduit inévitablement à une dégradation des conditions de travail des collègues (vérificateurs comme contrôleurs).

La multiplicité des tâches administratives redéployées vers les vérificateurs est inévitablement chronophage. L'emploi du temps de nos collègues n'est pas extensible à l'infini. Aussi, compte tenu de cette absence, qui s'annonce particulièrement longue, nous vous demandons expressément, de trouver une solution de remplacement rapide. Dans le contexte de crise sanitaire, et de réflexion de réorganisation locale et interne de l'activité des brigades, il apparaît opportun de prioriser le temps consacré aux investigations sur les dossiers programmés. Les agents attendent un geste fort qui témoignerait de l'intérêt que vous portez à leur situation.

Madame la Présidente, de sources multiples et extérieures à notre propre Direction, les collègues d'Amiens apprennent que le déménagement de leurs brigades n'est plus au stade d'un projet mais bien définitif. Malgré vos promesses, ni les agents, directement concernés, ni les représentants des personnels n'ont été tenus informés.

Votre silence, sur un sujet aussi sensible et attendu, est incompréhensible. Les collègues qui ont vécu le précédent déménagement de la rue Jules Barni, disent revivre la même situation. Tout le monde était au courant sauf les principaux concernés ! Ce sont les agents d'entretien qui, les premiers, les ont informés.

Selon nos sources (nombreuses), le choix serait arrêté sur le Centre des Finances Publiques de la rue Rollin. L'étage serait défini et les dates d'entrées dans les lieux arrêtées.

Pouvez vous nous en dire plus ? Pouvez-vous en parler tout court aux agents des 18ème et 19ème brigades d'Amiens ?

Sur un tout autre sujet à Amiens, qu'en est-il du remplacement du chef de la 18ème brigade ? Les collègues ont appris, comme l'ensemble des agents de la DGFIP, qu'une offre de poste avait été faite sur le site Ulysse National ainsi que sa déclinaison au niveau local sur le site de la DIRCOFI Nord. Ne méritaient-ils pas un message personnalisé ?

Madame la Présidente, les collègues auraient grandement apprécié. Enfin, pourquoi les représentants Cgt, désignés pour siéger au comité XXXXX, n'ont pas été informés de cette décision ?

Les élu.e.s Cgt de la DIRCOFI Nord souhaitent évoquer avec vous les sujets suivants :

- Concernant le matériel informatique, qu'elle est la stratégie de la Direction en matières d'acquisition et de renouvellement ? Où en est l'état des stocks ? Compte tenu de son taux d'équipement et du message du Directeur Général du 25 septembre dernier dans lequel il indiquait « que les territoires connaissant les problèmes sanitaires les plus aigus seront privilégiés. » la DIRCOFI Nord est-elle ou non une direction prioritaire ?

- Concernant les nouvelles chartes graphiques, les vérificateurs n'en peuvent plus. Ils passent parfois plus de 30 minutes à modifier les pièces générées de RIALTO. Nous joignons à cette déclaration liminaire une 3929 tout droit sortie de RIALTO. Tout est à faire, ce qui est extrêmement chronophage, même pour le collègue qui maîtrise les suites bureautiques.

- Plus globalement, quand allons-nous enfin, remplacer nos applications vieillissantes, qui ne fonctionnent pas ou mal comme CFIR, dont les résultats sont souvent faux. Cette sous-informatisation qui pénalise le travail des agents et des chefs de services. Ces applicatifs nombreux, vieillissants et cloisonnés dont les saisies sont souvent redondantes et qui chronophages. Sans cesse, des perturbations voire des indisponibilités d'un certain nombre d'applications, viennent compliquer le travail des agents. C'est le cas à partir d'aujourd'hui, jusqu'au lundi 5 octobre. Où en est le projet PILAT (PILotage et Analyse du conTrôle), qui promettait la refonte des applications actuelles du contrôle fiscal et la suppression des ruptures applicatives existantes ? Aux oubliettes ? Pendant ce temps, les agents continuent de galérer avec des applicatifs d'un autre temps.

- La direction envisage t-elle de relancer le réseau FFI ? Un besoin d'information est exprimé par les agents. Pour exemple, la rédaction des AAI n'est pas maîtrisée. En matière de FFI, la création d'un Wi-FIP interne DIRCOFI permettrait une mutualisation des connaissances à l'ensemble des agents.

Pour terminer, Madame la Présidente, alors que vos agents semblaient se diriger, rassurés par vos propos, vers la fin de l'an 1 du monde d'après, ou la bienveillance, le zéro objectif ou le « ce qu'ils pourront... » étaient la nouvelle règle, voilà, qu'à trois mois de la fin de l'année, le monde d'avant revient en force. Vos agents, Madame la Présidente, dont les conditions de travail ont été et resteront très largement impactées par une crise sanitaire sans précédent, ne savent plus sur quel pied danser. Le 9 juillet dernier, dans ce monde d'après, la direction, dans cette même instance locale, temple supposé du dialogue social, répondait aux élu.e.s Cgt, la main sur le cœur, « il n'y aura pas d'objectif chiffré cette année. Les agents feront ce qu'ils pourront et rendront ce qu'ils pourront. ». La même direction, dans un remake de « retour vers le futur », annonce le retour vers le monde d'avant. Sans qu'ils sachent ni d'où, ni quoi ni qu'est-ce, les agents ici et là entendent qu'on attend d'eux des objectifs à hauteur de 30 %, de 35 %, de 40 % voire de 50 % des objectifs fixés avant notre entrée en guerre contre le virus. Si nous sommes convaincus que vous ne faites qu'exhausser les vœux de notre nouvelle Ministre ultra-libérale, Amélie de Montchalin et de notre Directeur Général, nous n'en attendons pas moins de vous, franchise et explications sur ce changement brutal de cap qui, à n'en point douter, mettra les agents, nos collègues, en grande difficultés en 2021. Où est la vision

globale du management dans cette direction ?